

29 janvier 2020  
à lire dans *Le Devoir*

## Étalement urbain Reprenons le contrôle

L'étalement urbain a beaucoup fait réagir au cours des dernières semaines. Des données publiées récemment montrent que de plus en plus de gens s'installent à l'extérieur du territoire des communautés métropolitaines de Montréal et de Québec alors qu'ils y travaillent, augmentant ainsi la congestion routière et les gaz à effet de serre, en plus d'exercer une pression accrue sur les milieux naturels et les terres agricoles.

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) en fait trop peu pour enrayer le problème de l'étalement urbain. Pourtant, selon son propre Plan stratégique déposé en décembre dernier, ce phénomène « ne cesse de prendre de l'ampleur ». Puis, à la mi-janvier, la ministre Andrée Laforest a soutenu qu'une « grande conversation nationale » doit être entamée sur l'enjeu de l'aménagement du territoire.

La croissance vertigineuse des coûts de la congestion, qui atteint maintenant plus de [4 milliards \\$ par année](#), est notamment causée par l'exode annuel de 7000 personnes qui quittent le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal pour s'installer au pourtour. Cet étalement se traduit aussi par une dépréciation des environnements naturels qui entraîne des coûts annuels supplémentaires de plus de [235 millions \\$](#) pour les municipalités du grand Montréal. À cela s'ajoute une bonne partie de la facture à payer pour les inondations du printemps dernier.

Dans ce contexte, il était pour le moins paradoxal que la ministre Laforest, l'aménagiste en chef du Québec, approuve le schéma d'aménagement de la MRC de Montcalm alors qu'il favorise un étalement urbain toujours plus lointain.

Le cadre actuel ne suffit pas pour exercer un contrôle sur l'urbanisation. Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement du territoire, auxquels les schémas d'aménagement et de développement devraient être soumis, sont en révision depuis beaucoup trop longtemps. Le gouvernement n'a donc pas d'orientations claires et perpétue une approche à la pièce.

### Reprendre le contrôle

Selon la ministre Laforest la « grande conversation nationale » sur l'aménagement « devra inévitablement englober les enjeux environnementaux, de transports, d'agriculture, d'architecture, etc. ». Nos organisations y participeront volontiers. Il est maintenant temps de reprendre le contrôle et de lancer les démarches en vue de l'élaboration d'une Politique nationale, une idée qui faisait d'ailleurs partie de la plateforme de la Coalition avenir Québec lors de la dernière élection.



D'ici là, nous sommes d'avis que la ministre doit suspendre l'agrandissement des périmètres d'urbanisation, particulièrement dans les zones à forte pression à l'étalement autour des grandes villes. Sans cela, nous mènerons une conversation nationale alors même que se perpétuent des pratiques inadéquates partout sur le territoire. Le gouvernement doit aussi cesser d'autoriser le dézonage des terres agricoles et respecter les avis de la Commission de protection du territoire agricole.

La ministre des Affaires municipales doit préparer le Québec et les municipalités aux risques climatiques. Plusieurs volets du futur *Plan d'électrification et de changements climatiques* en dépendront. Ce plan devra favoriser un aménagement du territoire cohérent qui minimise les impacts sur l'environnement et assure la résilience des milieux de vie dans toutes les régions du Québec.

Ces préoccupations doivent par ailleurs se refléter dans le cadre des travaux de modifications de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévu par le MAMH. Les objectifs annoncés de cette révision législative sont de renforcer le pouvoir des MRC et de moderniser le régime d'encadrement des zones inondables. Ces deux chantiers doivent cependant s'appuyer sur une vision plus large, cohérente et partagée, sans quoi ils risquent d'être inefficaces.

C'est pourquoi nos organisations demandent depuis bientôt cinq ans au gouvernement du Québec d'adopter une Politique nationale d'aménagement du territoire, afin de nous doter, enfin, d'une réelle vision et de baliser les décisions gouvernementales en matière d'aménagement.

Il faut cesser de gaspiller le territoire naturel et agricole. Il s'agit d'une ressource précieuse et limitée. Nous nous devons de le préserver pour les générations futures. Il est donc impératif de planifier son développement avec rigueur. La ministre Andrée Laforest doit saisir cette chance et finalement mettre à niveau le cadre entourant l'aménagement du territoire. Les attentes sont élevées et le temps d'agir est venu.

## Signataires

Sylvain Gariépy, président, Ordre des urbanistes du Québec  
Marcel Groleau, président général, Union des producteurs agricoles  
Karel Mayrand, directeur général pour le Québec et l'Atlantique, Fondation David Suzuki  
Sylvain Perron, coordonnateur, Mouvement ceinture verte  
Isabelle Poyau, directrice par intérim, Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec  
Christian Savard, directeur général, Vivre en Ville  
Colleen Thorpe, directrice générale, Équiterre

